

Direction de l'Aéroport Paris-Orly

ORY/2019 - D260

Orly, le 29 novembre 2019

Objet: Fin du chantier de la piste 3

Mesdames, Messieurs les élu(e)s,

Le Groupe ADP a engagé fin juillet un important chantier de reconstruction, de réhabilitation et de mise en conformité de la piste 3 de l'Aéroport Paris-Orly, dont l'objectif et le calendrier vous avaient été présentés en 2018.

Débutés le 28 juillet dernier, les travaux se sont achevés comme prévu le 18 novembre. Ils sont actuellement suivis d'une période de contrôle de ceux-ci et de calibration des systèmes de radionavigation (utilisés par les avions à l'atterrissage, notamment) par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

Conformément à nos engagements, la piste 3 sera remise en service le lundi 2 décembre à la reprise des opérations aériennes (6h du matin). A compter de cette date, le trafic reprendra dans des conditions normales, dans le plein respect de la règlementation en vigueur.

Le respect du calendrier a été rendu possible par une préparation minutieuse et un engagement sans faille, notamment, de tous les partenaires de ce chantier d'une envergure exceptionnelle.

Le Groupe ADP a pleinement conscience des implications des opérations de l'aéroport de Paris-Orly. Nous vous réitérons notre engagement à réduire l'empreinte de celles-ci et nous tenions à vous remercier de la compréhension et la patience dont vous avez fait preuve pendant la période de réalisation de ces travaux.

Les équipes du Groupe ADP sont à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir. Nous vous invitons à contacter à cette fin les équipes de la maison de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les élu(e)s, l'expression de mes salutations distinguées.

Régis LACOTE

Directeur de l'Aéroport Paris-Orly